



PROGRAMME DE FORMATION

Procédé de Positionnement et d'Evaluation





PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement

1. Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

Renseignements d'ordre général

- Nom / Prénom
- Coordonnées
- Expérience(s) professionnelle(s)
- Prescripteur

Projet de l'apprenant

Motivation pour suivre la formation

Objectif professionnel

Positionnement par rapport aux pré-requis

Attente vis à vis de la formation et motivation

Attente

Motivation(s)

Disponibilité pour la formation

Temps consacré à l'apprentissage

Périodes, horaires, journées pour la formation

Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)

Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.



Information du public :

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

PROCÉDÉS D'ÉVALUATION

FORMATION B

Avant l'entrée en formation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée.

Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.

Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation adaptée à vos besoins, accompagné d'une proposition commerciale chiffrée.

Il pourra être revu à la hausse ou à la baisse, en fonction de votre implication dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Les moyens utilisés et la durée :

Sur un simulateur dans les locaux de l'auto-école, 45 minutes.

En situation de conduite, 45 minutes.

Aptitudes et compétences évaluées

En Voiture OU en simulateur sont évalués par des exercices, les compétences concernant :

- L'expérience de la conduite ;
- Les connaissances du véhicule ;
- Les attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité ;
- Les habilités ;
- La compréhension et la mémoire ;
- La perception visuelle ;
- L'émotivité.



Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur la compétence 1 et la compétence 2 de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Information du public

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite. La connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

PERSONNES PRÉSENTANT UN HANDICAP

Notre établissement ne possède pas de véhicules adaptés aux personnes en situation de handicap. Le site de la CEREMH recense les auto-écoles spécialisées par département.

L'auto école PAC PERMIS MONTGERON

Adresse : 33 AV DE LA REPUBLIQUE 91230 MONTGERON

Tél : 01 60 47 34 08 - 09 67 36 34 08

L'auto école PAC CHAMPS-SUR-MARNE

Adresse : 2 RUE NELSON MANDELA 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Tél : 01 64 26 13 30

L'auto école PAC PERMIS MAISON ALFORT

Adresse : 3 Rue du Capitaine Deplanque - 94700 Maisons-Alfort

Tél : 01 43 53 47 47